

AVIS PUBLIC

DÉROGATION MINEURE

EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ qu'à la séance régulière du conseil municipal de la municipalité de Berthier-sur-Mer qui se tiendra le lundi 3 mai 2021 19h à huis clos, le conseil devra statuer sur une demande de dérogation mineure. La demande sera également soumise au CCU pour recommandation :

RÉGULARISATION DE L'EMPIÈTEMENT D'UNE GALERIE EN COUR AVANT ET DE L'EMPIÈTEMENT DE LA GALERIE EN COUR ARRIÈRE.

**LOT # 3 477 108
#2 ET #4, RUE DES VOILIERS
BERTHIER-SUR-MER, QC
G0R 1E0**

LE PROJET CONTREVIENT À LA NORME SUIVANTE :

- **ARTICLE 3.1.5.2 DU RÈGLEMENT DE ZONAGE #265 : UNE GALERIE DOIT POSSÉDER UN EMPIÈTEMENT MAXIMAL DE 1,5 MÈTRE DANS LA MARGE DE REcul AVANT/ARRIÈRE. POUR CE DOSSIER, LA GALERIE AVANT ET ARRIÈRE EMPIÈTENT RESPECTIVEMENT DE 1,78 M ET DE 2,37 M.**

Tout intéressé est invité à envoyer ses questions par courriel avant le 3 mai 2021 à dg@berthiersurmer.ca.

DONNÉ à Berthier-sur-Mer ce 16^e jour d'avril deux mille vingt et un



Signé :.....
Martin Turgeon, Directeur général et secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Martin Turgeon, résidant à Berthier-sur-Mer certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant une copie à l'endroit désigné par le Conseil entre dix heures et onze heures, le seizième jour d'avril 2021. Une copie a également été déposée sur le site Web de la municipalité.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce seizième jour de mars deux mille vingt et un.



Signé :.....
Martin Turgeon, Directeur général et secrétaire-trésorier